

## LES CARRIERES MONT-DOLOISES : le combat



Avant la Révolution, le Tertre du Mont-Dol appartenait à l'évêché de Dol et pour partie à l'abbaye du Mont-Saint-Michel. La pierre fut extraite très tôt du rocher Mont-dolois pour l'empierrage de nombre de chemins et routes, pour l'entretien de la digue protégeant les marais et pour la construction de maisons.



En novembre 1809, Napoléon 1er donna le tertre à la commune afin que celle-ci puisse se procurer des revenus avec les carrières.

Elles connurent un essor au XIXe siècle en raison du développement de l'industrie et du commerce. Les chemins et routes furent alors mieux entretenus et de nouvelles voies furent créées (route Dol - St-Servan en 1844).



Collection J. Deslon

Carrières du MONT DOL (Ille-et-Vilaine)

De plus, le chemin de fer progressait, exigeant des quantités importantes de pierres. La ligne Rennes - Dol - Saint Malo fut inaugurée en 1864.

A l'aube du XXe siècle, des voix s'élevèrent alors pour mettre fin à la disparition programmée du tertre. Le Malouin Etienne Dupont résuma la pensée de tous : « Le Mont-Dol s'en va par morceaux. Dans cent ans un écriteau mélancolique se penchera sur le bord d'une carrière abandonnée : ici s'élevait le Mont-Dol ».

En avril 1911 la Commission des Sites et Monuments historiques du département demanda la fin des carrières.

Le sénateur-maire, M. Louis Lemarié, proposa un compromis : l'extraction se ferait dans la partie inférieure des carrières, sans attaquer le sommet ; le volume extrait serait ainsi réduit.

« Le tertre est la proie des entrepreneurs de carrières et des abatteurs d'arbres. »

Abbé François Duine 1911

« La partie nord du Tertre a été épargnée par le ciseau sacrilège du carrier »

Abbé Descottes 1922

« L'exploitation intensive de carrières le voue malheureusement à être coupé en deux dans un avenir peu éloigné. »

Paul Banéat 1929

« ... exploitations très regrettables au point de vue esthétique, car elles défigurent le Tertre ... »

Vayson de Pradenne 1929

En 1920 puis en 1923, Le Touring-Club de France demanda au préfet le classement du tertre. Ce fut un nouveau refus de la municipalité : « Nous nous trouvons dans une situation très ennuyeuse, pris d'une part entre le désir de conserver au Mont-Dol son aspect pittoresque et d'autre part des nécessités locales impérieuses (dont 80 km de chemins ruraux à entretenir) ».

La préfecture réussit à faire classer le tertre le 17 août 1934 parmi les Monuments naturels et les Sites de caractère artistique. Le classement ne mit pas fin à l'exploitation des carrières mais en réduisit l'activité.

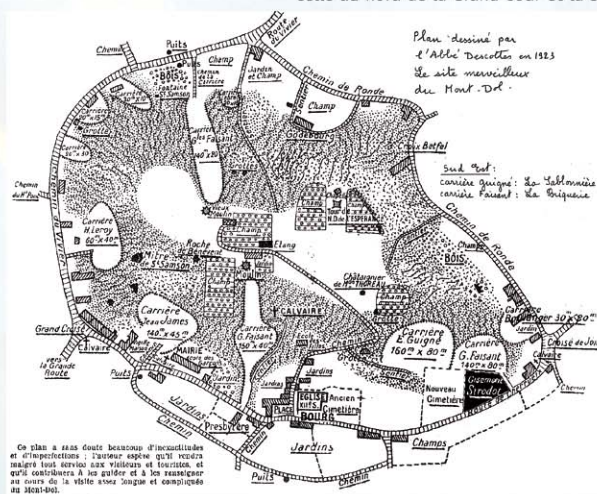
Pendant la guerre l'exploitation fut assez faible, faute de main-d'œuvre. À la Libération l'activité reprit avec des prisonniers allemands. Mont-Dol obtint un commando (20 à 30 hommes) pour la réfection de ses chemins. La municipalité autorisa un 2ème commando dépendant de la commune de Hirsel. Un 3ème groupe, dépendant de Dol, vint lui aussi travailler sur le site.

Le 8 mars 1948, la Commission départementale des Sites obtint la suspension de l'exploitation. A cette date, il ne restait plus que 3 carrières n'employant que quelques hommes : celle au nord de la Grand Cour et la Sablonnière et la Briquerie au sud.

En septembre 1948, le Maire voulait encore croire à l'impossible : « Il n'existe actuellement que 2 carrières exploitées par intermittences ; l'exploitation est faite en respectant intégralement l'aspect du site (...) par le passé il y avait 160 carriers à Mont-Dol, actuellement ils ne sont que 3, travaillant dans les carrières quatre mois par an en moyenne (...) il semble que les craintes exprimées par la

Commission des Sites ne sont pas fondées (...) en conséquence il n'y a pas lieu de modifier la situation actuelle. »

En mai 1950, une délibération fixa une dernière fois les tarifs des matériaux : granit, schiste et diorite. Il semble qu'à cette époque, et pour quelques mois encore, les carriers continuaient de casser le stock de pierres arrachées précédemment.



Ce plan a été dressé beaucoup d'incertitudes et d'omissions : l'auteur espère qu'il pourra jamais tout servir aux visiteurs et touristes, et qu'il contribuera à les guider et à les renseigner au cours de la visite avec dignité et compétence du Mont-Dol.



MONT-DOL (1. et 4. V.) — Une Excursion à la carrière de granulite.



23 - LE MONT-DOL

